

Votre parcours de formation

La passerelle A2 vers A

Votre parcours de formation de la passerelle A2 vers A par étapes.

Alain

ECOLE de CONDUITE

Agrément préfectoral : E140280010 renouvelé le 09/01/19
par DDT CHARTRES - SIRET : 301 818 118 000 46
Assuré au titre de l'article L.211-1 du code des assurances
par MASTER Assurances - Police n°1013010911

- DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION
- SÉQUENCE THÉORIQUE
(2 heures)
- SÉQUENCE HORS-CIRCULATION
(2 heures)
- SÉQUENCE CIRCULATION
(3 heures)
- BILAN DE LA FORMATION
- DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FORMATION



Alain
ECOLE de CONDUITE

Votre parcours A2 vers A



- Je suis titulaire du permis A2 depuis 2 ans. J'ai possibilité d'effectuer ma formation 3 mois avant la date d'anniversaire des 2 ans de mon permis A2.
- Je prends les renseignements et je m'inscris. Je signe mon contrat de formation avec l'École de Conduite ALAIN après avoir réservé ma journée de formation.
- Le jour de la formation, l'arrivée et le départ se font depuis l'École de Conduite ALAIN.
- La séquence théorique dure 2 heures et s'effectue en salle avec un support vidéo ainsi qu'une fiche à choix multiples.
- La première partie de la formation pratique est d'une durée de 2 heures. Mon formateur m'emmène dans son véhicule jusqu'à la piste motos où je vais y effectuer des manœuvres hors circulation.
- La seconde partie de formation pratique, d'une durée de 3 heures est consacrée à la circulation sur le véhicule école. Mon formateur me suis avec son véhicule et me donne un maximum d'informations, de consignes via la liaison radio.
- Retour à l'École de Conduite ALAIN pour effectuer un bilan personnalisé de ma formation.
- L'attestation de formation m'est délivrée. Elle me permet de conduire un véhicule de la catégorie A, je devrais attendre de recevoir mon titre définitif.
- Je m'adresse au secrétariat de l'École de Conduite ALAIN pour mettre en fabrication mon nouveau permis de conduire.
- Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition sur le site de l'École de Conduite ALAIN.